

La Cramif récompense les Ets Gérard

Le 10 novembre 2011, les Ets Gérard se sont vus attribuer un trophée par la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France), qui a récompensé quinze entreprises franciliennes du BTP. Dans la catégorie « Chutes de hauteur » (*), les Ets Gérard ont été distingués pour leur mise en place de démarches de prévention des risques professionnels. Fondateur, en 1986, de cette entreprise de couverture, plomberie, chauffage, Gérard Ben Chérif, 58 ans, a toujours fait de la sécurité au travail un de ses chevaux de bataille : « *Je ne fais que mon devoir en permettant à mon personnel de travailler dans des conditions de sécurité maximum.* »



Chantier de couverture signé Ets Gérard, situé au 149 bld Jean Jaurès, à Clichy.

Gérard Ben Chérif dirige, à Clichy (Hauts-de-Seine), une entreprise de neuf personnes : quatre plombiers, quatre couvreurs, et Annie Ben Chérif, en charge du planning et de la comptabilité. M. Ben Chérif, lui, est responsable de l'établissement des devis et des factures, de la commande de matériel ainsi que des visites clients et chantiers.

Sa clientèle se compose essentiellement de particuliers mais aussi de tertiaires, de syndicats d'immeubles et d'architectes : « *Je veille constamment à diversifier notre clientèle afin de nous garantir une demande constante, explique-t-il. Depuis plus de 25 ans, je gère un carnet de commandes en essayant de garder un minimum de six mois d'avance de chantiers de couverture. Nous avons actuellement un carnet sur 12 mois environ. Je touche du bois, la crise économique n'a, pour l'instant, pas affecté le niveau de nos affaires !* »

Les Ets Gérard sont réputés pour offrir à leurs clients un travail sérieux et de qualité, « *avec des prix normaux, précise son dirigeant. Nous ne sommes pas les moins chers mais la qualité, ça se paie ! On ne peut pas avoir une paire de chaussures Weston au prix d'une paire d'espadrilles !* »

De nouveaux échafaudages

Après la suppression, en septembre 2007, des échafaudages en éventail, les Ets Gérard investissent dans des échafaudages tubulaires. M. Ben Chérif prend alors contact avec la Chambre syndicale pour préparer un dossier de montage d'échafaudage de couvreur, avec la Cramif, afin d'être en phase

avec la législation. « *La formation de notre équipe a été assurée par la société Plettac Altrad, le fournisseur d'échafaudage, ainsi que par la Socotec. Deux de nos couvreurs sont désormais habilités à vérifier le montage des équipements et à en assurer la maintenance. Grâce à cet investissement, j'ai pu améliorer la qualité du travail de mon entreprise, ainsi que le confort de travail auprès de mon équipe.* »

Les avantages techniques du nouvel échafaudage s'avèrent nombreux : la prise de risque est bien moindre, grâce aux garde-corps permanents, le personnel n'a plus besoin de harnais de sécurité et un plancher est posé sur toute la longueur de la façade.

« *De plus, nous sommes propriétaires de l'échafaudage, ce qui élimine les problèmes de location. La gestion de notre planning est ainsi plus fluide.* »



Le 1 rue Villeneuve, à Clichy.

Des efforts soutenus, à long terme

Les efforts fournis en matière de sécurité remontent bien au-delà de septembre 2007. Pour son équipe, M. Ben Chérif a établi un protocole de sortie en toiture. Il fait également signer à son personnel un document lui donnant carte blanche pour permettre l'achat sans limite et l'utilisation du matériel nécessaire à garantir la sécurité lors de toute intervention en hauteur.

« *La sécurité ne réside pas uniquement dans l'acquisition du nouvel échafaudage. J'ai*

aussi investi dans une machine à découper les tuiles, positionnée sur un chariot et équipée d'un aspirateur à poussières. L'élément de coupe se trouve en appui et coulisse sur un rail. La tuile, elle, est posée sur un plan stable. Aucun risque de se blesser. Les disques portables, elles, sont utilisées à main levée : elles peuvent vous échapper et vous couper un pied ! Les couvreurs disposent enfin de ceintures de soutien lombaire, et d'un kit mains libres Talky Walky, permettant de donner les ordres, depuis l'échafaudage, à l'intervenant situé au sol, sans avoir à crier ou à se pencher. »

« Toujours plus vite ! »

Comme ailleurs, les clients de M. Ben Chérif se montrent toujours plus exigeants en matière de vitesse d'exécution de chantier : « *'Toujours plus vite !' – Je n'entends que ça. Mais je leur explique qu'un retard de 15 jours ou un mois, aboutissant à un chantier réussi, vaut mieux qu'un chantier fini dans les temps, mais râté ! Finalement, nos clients se souviennent de nous de manière positive en constatant que les travaux entrepris il y a dix ans ont bien tenu la route. Le retard d'un mois, voire davantage, est alors passé aux oubliettes* », souligne-t-il.

(*) Catégories de trophées Cramif : 1) Chutes de hauteur ; 2) troubles musculo-squelettiques et ergonomie au travail ; 3) Innovations sur les matériels ; 4) Implication des donneurs d'ordres.



Ets Gérard

4 rue Morillon

(A partir de septembre 2012 :

90 rue Henri Barbusse)

92110 Clichy

Tél. 01 42 70 52 76

e-mail : info@ets-gerard.com